

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 7 MAI 2012

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 7 mai 2012 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 7 mai 2012 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2012.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 2 et du 10 avril 2012.**
 - 1) Droit de veto du maire en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, résolution 2012-04-3933 de la séance du 2 avril 2008, point M-1 : Achat d'abat poussière, saison 2012, adjudication d'un contrat.
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} mai 2012.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Organisation d'un rodéo à Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
 - 2) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.
 - 3) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 168-2012 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.
 - 4) Raymond Chabot Grant Thorton, paiement d'honoraires professionnels.

- 5) M. Patrick Vallée, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- 6) Les Faucheurs de Marguerites, utilisation d'équipements municipaux et du bâtiment de l'aéroport. Demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 7) Lot 29-P, rue Shank. Approbation de la description technique préparée par Dannick Lessard, arpenteur-géomètre.
- 8) M. Paulo Dumas, achat d'une partie de terrain sur la rue Shank. Abrogation de la résolution 2012-02-3855.
- 9) Financement temporaire, règlement 163-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur les rues des Pins et des Mélèzes, phase II, et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût.
- 10) Vente d'un terrain à M. Stéphane Vallée, rue Beaudoin. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- 11) Activité organisée par la Fondation de l'école St-Camille, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 12) Évaluation du parrainage offert par la Sûreté du Québec.
- 13) Dépôt par le directeur général / secrétaire-trésorier de 2 états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité, activités de proximité, au 31 mars 2012.
- 14) Adoption par résolution du projet de règlement 169-2012 modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.
- 15) Adoption par résolution du projet de règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.
- 16) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, formation des jeunes en animation. Partage des ressources humaines.
- 17) Adoption d'un horaire d'été pour les services administratifs, projet-pilote.
- 18) Club de VTT Sherbrooke-Ascot, demande de droit de passage pour les sentiers d'été.
- 19) Secteur Bonair, diminution de la limite de vitesse. Demande au ministère des Transports.
- 20) ACEF Estrie, passage difficile à la télévision numérique. Adoption d'une résolution.
- 21) Projet de planification des travaux de voirie locale par les MRC, position de la municipalité.

- 22) FQM, projet de loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable. Adoption d'une résolution.
- 23) La Forêt jardinée, commandite pour la journée forestière.
- 24) Association canadienne des dépanneurs en alimentation, projet de résolution pour la lutte à la contrebande du tabac. Adoption d'une résolution.
- 25) Demande à Bell pour l'abolition des frais d'interurbain à partir du secteur de Johnville.
- 26) Patrick Guilbeault, notaire, servitude d'égout, paiement d'honoraires professionnels.
- 27) Régie de récupération de l'Estrie, quote-part 2012.
- 28) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
- 29) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiements d'honoraires professionnels.
- 30) Cookshire Bike Show, demande d'abat-poussière et d'une estrade.
- 31) Engagement de surveillants pour les piscines municipales, saison 2012.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 169-2012 modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.
- 2) Règlement 170-2012 règlement modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 166-2012 modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Réparation de la rétrochargeuse JCB-214 (36-06).

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 7 mai 2012 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 7 mai 2012.

Résolution 2012-05-3941

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 7 mai 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 2 et du 10 avril 2012.

Résolution 2012-05-3942

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 2 et du 10 avril 2012 sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1) Droit de veto du maire en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, résolution 2012-04-3933 de la séance du 2 avril 2012, point M-1 : Achat d'abat-poussière, saison 2012, adjudication d'un contrat.

Le maire explique les raisons qui l'ont incité à exercer son droit de veto sur la résolution 2012-04-3933 adoptée le 2 avril 2012 à la majorité des élus présents.

Résolution 2012-05-3943

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage (\$/l)	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total sans épandage avant taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Somavrac (C.C.) inc.	---	0,302 \$	---
Multi-routes	0,315 \$	0,329 \$	91 350 \$
Les entreprises Bourget inc.	0,263 \$	0,273 \$	76 270 \$
Chlorure de Magnésium :			
Multi-routes	0,315 \$	0,329 \$	91 350 \$
SEBCI inc.	0,280 \$	0,290 \$	81 200 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière (chlorure de calcium) aux Entreprises Bourget inc. pour un montant de 0,263 \$ / litre (avant taxes), conformément à leur soumission ouverte le 2 avril 2012 et aux documents d'appel d'offres.

Cette résolution abroge la résolution 2012-04-3933.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} mai 2012.

Résolution 2012-05-3944

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 1^{er} mai 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Michel Blais s'adresse au conseil sur les sujets suivants : les permis de construction émis dans le secteur de Johnville, les propriétés visées par l'article 59, le lignage sur le chemin Jordan Hill et le budget adopté en décembre 2011. Le maire répond à ses questions.

F) Correspondance.

Résolution 2012-05-3945

1. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire – Mérite municipal 2012.
2. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune – Dans le cadre de la Réforme cadastrale, interdiction d'aliéner un droit de propriété du 30 avril au 14 mai. / Développement Le Boisé de Cookshire, demande d'autorisation d'activité dans un milieu humide est non assujettie à la loi parce qu'elle est de tenure privée.
3. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Certificat d'autorisation, Daniel Hurdle.
4. Ministère des Transports – Décret des routes dont la gestion incombe au ministère. / Subvention de 559 146 \$ accordée à Cookshire-Eaton en 2012.
5. Office québécois de la langue française – Pratiques linguistiques de certains organismes de l'administration y compris celle de quelques municipalités.
6. CPTAQ – Mme Denyse Landry, demande d'autorisation accordée.
7. Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton – Règlement 201-71 modifiant le Plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation mixte à même l'affectation industrielle et d'agrandir l'affectation mixte à même l'affectation publique.
8. Ville de Sherbrooke – Projet de règlement 811 modifiant le règlement 275 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne municipalité de Deauville. / Projet de règlement 815 modifiant le règlement 275 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne municipalité de Deauville. / Règlement 805 modifiant le règlement 3401 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke.
9. FQM – Communiqués : « La FQM salue les investissements dans la mise aux normes des aréna », « Volet 3 du PIQM : la FQM obtient d'importantes modifications »
10. MMQ – Assemblée générale annuelle des membres sociétaires.

11. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Rendez-vous des intervenants sportifs en Estrie.
12. COGESAF – Communiqué : « Le COGESAF signe trois nouvelles ententes volontaires pour le bassin versant de la rivière Saint-François.
13. Femmes et politique municipale de l'Estrie – Une formation unique en politique sera offerte en Estrie.
14. La Méridienne – Remerciements pour notre aide financière.
15. La Capitale – Actions dont les retombées sur l'environnement sont positives.
16. SPE – Expertise en évaluation immobilière.
17. Fondation Pauline Beaudry – Invitation à un souper-bénéfice le samedi 12 mai.
18. GIAM – Services professionnels en urbanisme.
19. Techni Génie – Firme d'ingénierie.

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Organisation d'un rodéo à Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-05-3946

CONSIDÉRANT que M. Statton demande l'autorisation pour la tenue d'un rodéo les 1^{er}, 2 et 3 juin 2012, à Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 23 avril 2012.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention d'une preuve d'assurance du demandeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

Résolution 2012-05-3947

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement numéro 167-2012 modifiant le règlement de zonage 416-01 afin

d'agrandir la zone C-11 à même la zone RE-27, d'y modifier les usages permis et d'y autoriser des usages commerciaux secondaires à un terrain dont l'usage principal est résidentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Adoption par résolution du second projet de règlement numéro 168-2012 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

Résolution 2012-05-3948

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'adopter par résolution le second projet de règlement numéro 168-2012 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone C-10 et de modifier les grilles de spécifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-05-3949

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser le paiement de 11 497,50 \$ (incluant les taxes) à Raymond Chabot Grant Thornton, concernant des honoraires professionnels dans le dossier mission d'audit 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) M. Patrick Vallée, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2012-05-3950

CONSIDÉRANT que M. Patrick Vallée s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour acquérir une superficie de 10 acres incluant des bâtiments, dont une bergerie, qu'il désire agrandir;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme au règlement 119-2008 concernant le lotissement dans la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet de M. Patrick Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Les Faucheurs de Marguerites, utilisation d'équipements municipaux et du bâtiment de l'aéroport. Demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-05-3951

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu :

QUE la municipalité autorise le prêt d'équipements tel que demandé par les

Faucheurs de Marguerites dans la lettre datée du 14 avril 2012;

QU'il est autorisé l'installation d'une douche extérieure près du bâtiment municipal, chemin de l'aéroport;

QUE la cueillette des ordures ménagères sera effectuée les 2 journées;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra le 30 juin et le 1^{er} juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Lot 29-P, rue Shank. Approbation de la description technique préparée par Dannick Lessard, arpenteur-géomètre.

Résolution 2012-05-3952

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*, le conseil approuve par résolution la description du terrain occupé par un chemin municipal préparée par un arpenteur-géomètre, faite d'après le cadastre en vigueur, et qui appartient à la municipalité en vertu de l'article 247.1 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT que l'étude de Jacques Blanchard, arpenteur-géomètre, a procédé à une description technique de l'assiette du terrain occupé par un chemin municipal, à savoir la rue Shank : minute 2390, Dannick Lessard, arpenteur-géomètre, lot 29-P, rang 9, cadastre du Canton Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve la description technique du terrain préparée par Dannick Lessard, arpenteur-géomètre, le 12 avril 2012, minute 2390 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QU'un avis public sera publié dans le journal *La Tribune* en mai 2012 et une deuxième publication sera faite après le 60^{ième} jour et au plus tard le 90^{ième} jour qui suit la première publication afin d'informer toute personne qui pourrait prétendre avoir des droits réels sur ces terrains, de son droit à une indemnité en compensation de l'extinction des droits réels;

QUE l'original de cette description est déposé au bureau de la municipalité et qu'une déclaration en vertu des articles 73 et 74 de la *Loi sur les compétences municipales* sera déposée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Compton après la deuxième publication de l'avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) M. Paulo Dumas, achat d'une partie de terrain sur la rue Shan. Abrogation de la résolution 2012-02-3855.

Résolution 2012-05-3953

CONSIDÉRANT que M. Paulo Dumas désire acheter une bande de terrain appartenant à la municipalité sur la rue Shank pour agrandir le terrain qu'il

possède dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que cette bande de terrain représente approximativement 226 mètres carrés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE la municipalité accepte de vendre une bande de terrain (lots 10-P-3-P, 10-P-2-3-P, 10-P-2-2-P et 29-P, rang 9, cadastre du Canton Eaton) d'une superficie approximative de 226 mètres carrés à M. Paulo Dumas;

QUE le montant de la vente soit fixé à 16,50 \$ du mètre carré;

QUE les frais de notaire et d'arpentage sont à la charge de l'acheteur;

QUE le maire et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cette vente;

Cette résolution abroge la résolution 2012-02-3855

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Financement temporaire, règlement 163-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur les rues des Pins et des Mélèzes, phase II, et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2012-05-3954

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du règlement 163-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur les rues des Pins et des Mélèzes, phase II, et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût, selon les dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Vente d'un terrain à M. Stéphane Vallée, rue Beaudoin. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Résolution 2012-05-3955

CONSIDÉRANT que le Ville de Cookshire-Eaton s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour vendre un terrain d'une superficie de 2165 m² (partie du lot 9-F, rang 8, cadastre du Canton Eaton) à M. Stéphane Vallée;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de la présente demande permettrait de régulariser une situation problématique pour les propriétaires dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que ce projet respecte les dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu de soumettre la demande d'autorisation à la CPTAQ et que M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer tout document relatif à cette demande d'autorisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Activité organisée par la Fondation de l'école St-Camille, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-05-3956

CONSIDÉRANT que la Fondation de l'école St-Camille demande l'autorisation pour la tenue d'une activité le 19 mai 2012, à Cookshire, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 23 avril 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Évaluation du parrainage offert par la Sûreté du Québec.

Résolution 2012-05-3957

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, la Ville de Cookshire-Eaton participe au projet de parrainage mis sur pied par la Sûreté du Québec visant à jumeler un policier avec la municipalité;

CONSIDÉRANT que le Sergent Martin Bernier occupe la fonction de parrain de la Ville de Cookshire-Eaton depuis trois (3) ans;

CONSIDÉRANT que plusieurs rencontres avec le conseil municipal ont eu lieu permettant d'échanger sur les besoins et les attentes de la population et de mettre de l'avant des actions adaptées aux réalités locales;

CONSIDÉRANT que le parrain permet d'avoir des réponses rapides à différentes questions de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que le Sergent Martin Bernier démontre une attitude proactive et fait preuve d'une grande disponibilité envers la municipalité;

CONSIDÉRANT que deux (2) collectes de sang ont été organisées avec succès en collaboration avec le Sergent Martin Bernier;

CONSIDÉRANT que d'autres projets sont en cours de réalisation en collaboration avec le Sergent Martin Bernier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu d'aviser la Sûreté du Québec que ce service de police de proximité doit être maintenu ainsi que la collaboration très appréciée du Sergent Martin Bernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Dépôt par le directeur général / secrétaire-trésorier de 2 états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité, activités de proximité, au 31 mars 2012.

Dépôt des états comparatifs.

- 14) Adoption par résolution du projet de règlement 169-2012 modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.

Résolution 2012-05-3958

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter par résolution le projet de règlement 169-2012 modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Adoption par résolution du projet de règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.

Résolution 2012-05-3959

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter par résolution le projet de règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Conseil Sport Loisir de l'Estrie, formation des jeunes en animation. Partage des ressources humaines.

Résolution 2012-05-3960

CONSIDÉRANT que suite à des discussions avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, il serait avantageux de partager les ressources humaines du territoire pour la formation des jeunes en animation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu d'autoriser la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs à participer, en collaboration avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, à la formation des jeunes en animation les 8, 9 et 10 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Adoption d'un horaire d'été pour les services administratifs, projet-pilote.

Résolution 2012-05-3961

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu :

QUE l'horaire d'été suivant s'applique pour les services administratifs :

	AM	PM
Lundi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Mardi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Mercredi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Jeudi	8 h 00 à 12 h 00	12 h 45 à 16 h 30
Vendredi	8 h 00 à 12 h 00	FERMÉ

QUE cet horaire soit en vigueur, sur la base d'un projet-pilote, du lundi 14 mai au vendredi 7 septembre 2012 inclusivement;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Club de VTT Sherbrooke-Ascot, demande de droit de passage pour les sentiers d'été.

Résolution 2012-05-3962

CONSIDÉRANT la demande du Club de VTT Sherbrooke-Ascot pour des droits de passage sur différents chemins municipaux pour des sentiers d'été;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accorder des droits de passage sur les chemins Grovehill, Flanders et McDermott selon les termes de la lettre datée du 20 avril 2012.

Le conseiller Ghyslain Chauveau déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Secteur Bonair, diminution de la limite de vitesse. Demande au ministère des Transports.

Résolution 2012-05-3963

CONSIDÉRANT que l'entrée sud de Cookshire (route 108), où l'on retrouve le parc industriel Bonair et le site de l'exposition, a connu une forte croissance au cours des dernières années et qu'elle est devenue le prolongement naturel du périmètre urbain de Cookshire;

CONSIDÉRANT que la limite de vitesse dans ce secteur est de 90 km/h;

CONSIDÉRANT que le début et la fin des quarts de travail des entreprises du parc industriel présentent un danger potentiel d'accident de la route;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de demander au ministère des Transports de déplacer la limite de vitesse de 50 km/h avant le site de l'exposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) ACEF Estrie, passage difficile à la télévision numérique. Adoption d'une résolution.

Résolution 2012-05-3964

CONSIDÉRANT que suite à la transition à la télévision numérique de nombreux foyers ont de la difficulté à capter les stations auxquelles ils avaient accès auparavant;

CONSIDÉRANT que dans son avis public de radiodiffusion 2002-31 du 12 juin 2002, qui visait à assurer une transition harmonieuse des signaux de télévision vers le numérique, le CRTC rappelle «*l'importance qu'il accorde au fait que tous les Canadiens puissent continuer à avoir accès à des services de télévision traditionnelle en direct*» et déclare «*que les téléspectateurs ne devraient pas être privés de ce droit en raison du remplacement des émissions en mode analogique par des émissions en mode numérique*»;

CONSIDÉRANT que les Canadiens n'ont pas été soutenus adéquatement lors de la transition au signal numérique;

CONSIDÉRANT que la télévision demeure le principal moyen de s'informer pour une majorité de personnes;

CONSIDÉRANT que le coût d'un abonnement à un service de télévision est prohibitif pour de nombreuses familles;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada touchera plusieurs milliards de dollars en redevances lors de la mise aux enchères des fréquences libérées partent l'abandon du signal analogique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au gouvernement du Canada de prendre sans délai les mesures requises pour redonner aux Canadiens une couverture numérique équivalente à la couverture analogique dont ils bénéficiaient avant la transition et qu'il informe adéquatement les personnes qui désirent utiliser ce service sur les façons de le faire sans frais supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Projet de planification des travaux de voirie locale par les MRC, position de la municipalité.

Résolution 2012-05-3965

CONSIDÉRANT le projet de confier aux MRC la planification des travaux de voirie locale;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton est d'avis que les municipalités sont les plus aptes à assumer cette responsabilité puisqu'elles ont développé une expertise au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François ne possède aucune expertise dans la gestion de ce type de service;

CONSIDÉRANT que les quotes-parts que la Ville de Cookshire-Eaton doit assumer pour les différents services offerts par la MRC du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton s'objecte à ce que la planification des travaux de voirie locale soit confiée aux MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) FQM, projet de loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable. Adoption d'une résolution.

Résolution 2012-05-3966

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

CONSIDÉRANT que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

CONSIDÉRANT qu'il devrait y avoir un partage des redevances avec les municipalités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) La Forêt jardinée, commandite pour la journée forestière.

Résolution 2012-05-3967

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'accorder une aide financière de 150 \$ à la Forêt jardinée pour la Journée forestière qui aura le 26 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Association canadienne des dépanneurs en alimentation, projet de résolution pour la lutte à la contrebande du tabac. Adoption d'une résolution.

Résolution 2012-05-3968

CONSIDÉRANT que le Comité des Finances publiques de l'Assemblée nationale a déposé en février 2012 un rapport unanime sur les mesures à prendre pour combattre la contrebande de tabac ;

CONSIDÉRANT que la première recommandation proposée se lit comme suit (extrait) : *Que le gouvernement du Québec fasse des représentations auprès du gouvernement canadien, du gouvernement américain, du gouvernement ontarien et de la nation mohawk en vue de créer une commission mixte formée des 5 parties consacrée à la lutte à la contrebande de tabac. Son objectif premier serait de proposer un plan d'action intégré qui porterait, entre autres, sur une entente « gagnant-gagnant » entre les gouvernements et les Autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle aux non-autochtones ;*

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une percée majeure et importante puisque c'est la première fois au pays qu'un consensus politique est officiellement adopté sur cette question ;

CONSIDÉRANT que la contrebande de tabac incite les jeunes au tabagisme, affecte les dépanneurs légitimes qui respectent les lois, rapporte des revenus considérables au crime organisé et en fait perdre davantage aux gouvernements ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de demander au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral de créer une commission mixte sur la contrebande de tabac pour dégager une entente « gagnant-gagnant » entre les gouvernements et les autochtones afin que cesse la vente de tabac sans taxe à grande échelle aux non-autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Demande à Bell pour l'abolition des frais d'interurbain à partir du secteur de Johnville.

Résolution 2012-05-3969

CONSIDÉRANT que l'ancienne municipalité d'Eaton et l'ancienne Ville de Cookshire forment depuis le 24 juillet 2002 la nouvelle Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que les communications téléphoniques à l'intérieur de la nouvelle municipalité constituent parfois des appels interurbains;

CONSIDÉRANT qu'il y a des frais d'interurbains entre le 837 (secteur Johnville) et le 875 (secteur Cookshire) où est situé l'hôtel de ville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de demander à Bell Canada d'éliminer les frais d'interurbains entre le 837 (secteur Johnville) et le 875 (secteur Cookshire) et entre le 837 (secteur Johnville) et le 889 (secteur Sawyerville).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) Patrick Guilbeault, notaire, servitude d'égout, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-05-3970

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le paiement de 650 \$ (incluant les taxes) à Me Patrick Guilbeault, notaire, concernant des honoraires professionnels dans un dossier de servitude d'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Régie de récupération de l'Estrie, quote-part 2012.

Résolution 2012-05-3971

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part, pour l'année 2012, au montant de 16 660 \$ à la Régie de récupération de l'Estrie.

1 ^{er} versement	18 mai 2012	8 330 \$
2 ^e versement	30 juin 2012	8 330 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-05-3972

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement de 14 083,29 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant les dossiers de mise à jour des plans des services municipaux et l'étude d'avant-projet relié à la mise aux normes du puits chemin du Bassin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiements d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-05-3973

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 305 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbaniste-conseil, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers de modification des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30) Cookshire Bike Show, demande d'abat-poussière et d'une estrade.

Résolution 2012-05-3974

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE la municipalité accorde une commandite à Cookshire Bike Show, édition 2011, en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites;

QUE cette commandite soit offerte de la façon suivante : cueillette des ordures, collecte sélective, vidange des fosses septiques et présence de 3 pompiers / premiers répondants (la valeur de ces services est estimée à 1 500 \$);

QUE la municipalité autorise le prêt d'une estrade;

QUE l'épandage d'abat-poussière soit offert au prix coûtant;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 15 et 16 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31) Engagement de surveillants pour les piscines municipales, saison 2012.

Résolution 2012-05-3975

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de retenir, pour la surveillance des piscines municipales de Cookshire et de Sawyerville, saison estivale 2012, les services de :

Cookshire

- Jonathan Corriveau, sauveteur, au salaire horaire de 14,50 \$;
- Emma Dugal-Villeneuve, assistante-sauveteur, au salaire horaire de 13,50 \$.

Sawyerville

- Susie-Michèle Ruel, sauveteur, au salaire horaire de 14,50 \$;
- Pierre-Étienne Boulay-Pratte, assistante-sauveteur, au salaire horaire de 13,50 \$.

La semaine de travail est de 35 heures. L'engagement débutera le 25 juin et se terminera le 17 août.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 169-2012 modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.

Résolution 2012-05-3976

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme 370-2000 du Canton Eaton afin d'agrandir la délimitation du périmètre d'urbanisation, secteur Johnville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement 170-2012 règlement modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.

Résolution 2012-05-3977

Avis de motion est donné par la conseillère Jocelyne L. Mason qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 166-2012 modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

Résolution 2012-05-3978

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Marc Quevillon, il est résolu d'adopter le règlement 166-2012 modifiant le règlement 122-2009 concernant la prévention en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2012-05-3979

Compte salaires

90 838,93 \$

Compte général

201200335	MARC TURCOTTE O.V.Q.	2 007,50 \$
201200336	DAVID LESLIE ARCHITECTE	19 543,53 \$
201200337	LAURENT & CLAUDETTE	453,90 \$
201200338	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201200448	THERRIEN, COUTURE	7 698,98 \$
201200449 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	1 521,38 \$
201200450	CHRISTIAN BOUTIN /	300,00 \$
201200451	AGENCE DU REVENU DU	8 932,88 \$
201200452	MINISTÈRE DU REVENU	20 900,97 \$
201200453 (I)	CENTRE D'ARTS ORFORD	1 000,00 \$
201200454	MICHAEL HERRING	15 000,00 \$
201200455	Me Marie-Sophie Demers	3 449,25 \$
201200456 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
201200457 (I)	CONSEIL SPORT LOISIR DE	120,00 \$
201200458 (I)	CONSEIL REGIONAL DE	55,00 \$
201200459 (I)	ACSIQ	552,64 \$
201200460 (I)	CONSTRUCTION LUCIEN	339,53 \$
201200461 (I)	TRANSVISION RÉSEAU INC.	1 959,17 \$
201200462 (I)	INFORMATIQUE INPRO	240,30 \$
201200463 (I)	France Gagnon	174,45 \$
201200464 (I)	ALARME SHERBROOKE INC.	290,32 \$
201200465 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	1 186,46 \$
201200466 (I)	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE	252,95 \$
201200467 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	13 615,53 \$
201200468 (I)	HYDRO QUÉBEC	15 840,80 \$
201200471 (I)	DANIEL BERNARD	500,00 \$
201200472 (I)	KARINE DEMARCHI	247,38 \$
201200473 (I)	NICOLE JOLICOEUR	966,01 \$
201200474 (I)	RESTAURANT 108	285,72 \$
201200475 (I)	INFOTECH	3 068,43 \$
201200476 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	1 886,00 \$
201200477 (I)	DBO EXPERT	74,73 \$
201200482 (I)	AGENCE DU REVENU DU	8 855,68 \$
201200483 (I)	Desjardins sécurité financière	2 141,52 \$
201200484 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	20 152,79 \$
201200485 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201200486 (I)	SSQ-BATIRENTE	5 397,68 \$
201200487 (I)	SSQ-FONDS D'ACTION	2 600,41 \$
201200488 (I)	SYNDICAT DES	1 908,01 \$
201200490 (I)	HYDRO QUÉBEC	10 265,19 \$
201200491 (I)	GESTION GILLES GENEST	240,35 \$
201200492 (I)	BELL CANADA	2 160,30 \$
201200493 (I)	TELMATIK	434,47 \$
201200494 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE	95,84 \$
201200495 (I)	RICHARD CYR	385,81 \$
201200496 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	12 896,31 \$
201200497 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	512,22 \$
201200498 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	969,66 \$
201200499 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 749,54 \$
201200500 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 076,53 \$
201200501 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	677,35 \$
201200502 (I)	CREATIONS JADE	133,83 \$
201200503 (I)	SOUDURE KERR INC.	171,96 \$
201200504 (I)	LOCATION FLEURIMONT INC.	107,79 \$
201200505 (I)	EXCAVATION NORMAND	206,96 \$
201200506 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	181,20 \$
201200507 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	80,38 \$
201200508 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC	13 381,93 \$
201200509 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES	443,27 \$
201200510 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	695,36 \$
201200511 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	3 672,71 \$
201200512 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 803,70 \$
201200513 (I)	GHYSLAIN DUBUC	452,50 \$

201200514 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	744,82 \$
201200515 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	687,84 \$
201200516 (I)	PREVIMED INC.	115,80 \$
201200517 (I)	LES ÉQUIPEMENTS DU	159,36 \$
201200518 (I)	COMBEQ	206,96 \$
201200519 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	212,70 \$
201200520 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	8 097,47 \$
201200521 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	40 963,09 \$
201200522 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 394,11 \$
201200523 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	732,54 \$
201200524 (I)	EXCAVATION KEVIN	51,74 \$
201200525 (I)	EXCAVATION PIERRE	1 822,35 \$
201200526 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201200527 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	1 464,07 \$
201200528 (I)	Visa Desjardins	1 539,39 \$
201200529 (I)	LOUISE TALBOT	120,00 \$
201200530 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	57,49 \$
201200531 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	1 789,01 \$
201200532 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 197,47 \$
201200533 (I)	SHER LENN INC.	17,37 \$
201200534 (I)	AREO-FEU LIMITEE	267,33 \$
201200535 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	2 785,99 \$
201200536 (I)	LES INDUSTRIES DE CIMENT	1 662,54 \$
201200537 (I)	CLAUDE BILODEAU	103,00 \$
201200538 (I)	PITNEY WORKS	257,31 \$
201200539 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	629,61 \$
201200540 (I)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	1 121,01 \$
201200541 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	125,29 \$
201200542 (I)	DÉPANNEUR SAWYERVILLE	135,73 \$
201200543 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	731,83 \$
201200544 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE	247,00 \$
201200545 (I)	SERRURIER HARMER	100,94 \$
201200546 (I)	AXION	1 540,24 \$
201200547 (I)	GENERAL TRAITEMENT	80,48 \$
201200548 (I)	Remorquages et transports	160,97 \$
201200549 (I)	ALBERT LEMELIN	234,55 \$
201200550 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 549,58 \$
201200551 (I)	LA COOP DES CANTONS	23 725,03 \$
201200552 (I)	FORAGES GÉO-PROS INC.	79,33 \$
201200553 (I)	PIÈCES D'AUTO ANGUS	1 249,16 \$
201200554 (I)	R.C.C. SHERBROOKE INC.	45,94 \$
201200555 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	461,05 \$
201200556 (A)	THERRIEN, COUTURE	0,00 \$
201200557 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE	4 369,00 \$
201200558 (I)	ERIC CLOUTIER	26,39 \$
201200559 (I)	RESTAURANT LA LANterne	63,30 \$
201200560 (I)	BATTERIES EXPERT	59,04 \$
201200562 (I)	MÉLANIE ALDEN	125,00 \$
201200563 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	1 010,77 \$
201200564 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE	534,64 \$
201200565 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 003,48 \$
201200566 (I)	YVON LAROCHE	28,56 \$
201200567 (I)	BIOLAB - Division Thetford	586,98 \$
201200568 (I)	AMBULANCE DE L'ESTRIE	1 080,31 \$
201200569 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	84,00 \$
201200572 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	1 155,31 \$
201200573 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	261,99 \$
201200574 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	99,65 \$
201200575 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	2 507,64 \$
201200576 (I)	Machine à Coudre de l'Estrie Inc.	436,68 \$
201200577 (I)	YVES VEILLEUX	357,50 \$
201200578 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	689,86 \$
201200579 (I)	Régie du Bâtiment du Québec	77,97 \$
201200580 (I)	RÉAL HUOT INC.	1 948,19 \$
201200581 (I)	RESTO BAR MI-VALLON	406,74 \$
201200582 (I)	FRANÇOIS PROULX	168,00 \$

201200583 (I)	G. DOYON CENTRE DE	187,08 \$
201200584 (I)	ENFORESTRIE INC.	385,17 \$
201200585 (I)	YVAN DÉNOMMÉE	15,46 \$
201200586 (I)	MONTREAL, MAINE &	3 861,45 \$
201200587 (I)	ACTION SOLUTIONS SANS FIL	208,10 \$
201200588 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	203,17 \$
201200589 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	902,86 \$
201200590 (I)	DÉCORATION KING INC.	590,58 \$
201200591 (I)	GAZ MÉTRO	195,99 \$
201200592 (I)	CHEM ACTION INC.	700,20 \$
201200593 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	27 857,66 \$
201200594 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	714,23 \$
201200595 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	3 240,00 \$
201200596 (I)	RÉANIMATION SAUVE-VIE	2 044,26 \$
201200597 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	196,35 \$
201200598 (I)	MACPEK INC.	4 978,53 \$
201200599 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	51,11 \$
201200600 (I)	PROTECTION INCENDIE	2 415,21 \$
201200601 (I)	CENTRE DE L'AUTO	967,96 \$
201200602 (I)	FONTAINE VITRES D'AUTOS	79,10 \$
201200603 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	37,55 \$
201200604 (I)	PIERRE PARÉ	228,44 \$
201200605 (I)	RUN COMMUNICATIONS	2 462,10 \$
201200606 (I)	WEBTECH WIRELESS INC. -	67,20 \$
201200607 (I)	BOCK INC.	92,18 \$
201200608 (I)	MATERIAUX PREVOST	1 882,14 \$
201200609 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	25,18 \$
201200610 (I)	GROUPE GEMEC QUÉBEC	1 655,03 \$
201200611 (I)	LES PEINTURES DE ARMOND	358,66 \$
201200612 (I)	McKenzie Catherine	300,00 \$
201200613 (I)	LUMEN - Division de Sonepar	76,04 \$
201200614 (I)	LES ÉQUIPEMENTS LAGUE	12 991,89 \$

Total: 498 568,12 \$

201200561	LES ENTREPRISES ROBERT VERRET	80,00 \$
201200570	ROYAL CANADIAN LEGION BR 165	58,64 \$
201200571	CHAUFFAGE ROBERT VERRET	581,45 \$
201200628	ROYAL CANADIAN LEGION BR 165	58,64 \$
201200629	CHAUFFAGE ROBERT VERRET	581,45 \$
201200630	LES ENTREPRISES ROBERT VERRET	80,00 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Réparation de la rétrochargeuse JCB-214 (36-06).

Résolution 2012-05-3980

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'allouer un budget d'environ 12 000 \$ pour la réparation de la rétrochargeuse JCB-214 (36-06).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) Mme Blandine Dufort demande des informations sur le dossier de rénovation de la salle communautaire de Johnville. Le maire lui répond que différentes options sont à l'étude, mais qu'il n'y a encore rien de décidé.
- 2) M. Michel Blais demande des renseignements sur le projet d'aménagement de trottoirs à Johnville, sur le balayage des rues et sur le dossier de l'ex-directeur de la sécurité publique. Le maire répond à ses questions.

O) Levée de la séance.

Résolution 2012-05-3981

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier